REPUBLIQUE FRANCAISE
Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière, Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie **(Salle Jean Beaudoux - 5, place de la Mairie)**, le **mardi 28 février 2023 à 20 h.**

Ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 24 janvier 2023**
3. **Bâtiments-Travaux-Voirie :**
   - 3.1. Gîte communal : choix des entreprises pour les lots n°2 charpente/couverture, n° 5 placo/isolation, n° 7-1 plomberie,
   - 3.2. Choix du bureau d'études pour mission CT et SPS du gîte communal,
   - 3.3. Création d'une servitude pour l'aménagement du ru de la Gougeardière à Mâle,
   - 3.4. Convention pour la mission de maîtrise d'œuvre avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne pour l'aménagement du ru de la Gougeardière à Mâle,
   - 3.5. Choix de maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'une piste de roller.
4. **Personnel :**
   - 4.1. Modification de l'Indemnité Forfaitaire de Suggestion et d'Expertise (IFSE) « régie »,
   - 4.2. Convention relative à la mise à disposition du personnel administratif de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand pour les titres sécurisés.
5. **Finances :**
   - 5.1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2023.
6. **Gouvernance :**
   - 6.1. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires pour siéger au syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Perche suite à l'intégration de la commune historique de La Rouge,
   - 6.2. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
7. **Informations diverses :**
8. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 21 février 2023

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

COMMUNE DE VAL-AU-PERCHE (Orne)

Hôtel de ville | Monsieur le Maire 5, Place de la Mairie – Le Theil-sur-Huisne – 61260 VAL-AU-PERCHE
Tél. : 02 37 49 59 80 | valauperche@gmail.com | www.valauperche.fr